Entreprises, territoires et environnement

Dossier de candidature d'OREE

Portant engagement volontaire à la SNB, 2013

13 juin 2013

OREE ET LA SNB :

LA BIODIVERSITE,

SOCLE COMMUN DES ACTEURS

42, rue du Faubourg Poissonnière 75010 PARIS - Tél : (33) 01.48.24.04.00 - Fax : (33) 01.48.24.08.63
Siret : 390 275 303 00050 - E-mail : oree@oree.org - Site Internet

RESUME du Dossier/Projet

OREE, association multi acteurs, développe depuis 20 ans une réflexion commune sur les meilleures pratiques environnementales et met en œuvre des outils pratiques pour une gestion intégrée de l'environnement à l'échelle des territoires. Elle propose des solutions concrètes en mobilisant son réseau d'adhérents et ainsi rassemble des activités et des territoires, des savoirs et des expériences qui se croisent, s'enrichissent, s'interrogent mutuellement. Cette diversité et complémentarité d'acteurs permet à OREE d'être en prise avec la réalité des acteurs tout en étant à même, avec eux, d'envisager les problématiques d'aujourd'hui et de demain pour répondre au mieux aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques.

La biodiversité est une pièce maitresse de l'organisation et du travail D'OREE depuis 20 ans. Cette implication des forces d'OREE sur le sujet explique la résonnance particulière que la Stratégie Nationale Biodiversité a eu pour l'association et combien il fut logique de l'intégrer au centre des objectifs de travail.

La SNB a donc été une pièce maitresse de la construction de la nouvelle stratégie d'OREE. Possédant une expérience et des méthodes de travail éprouvées et reconnues de tous, l'association a décidé de s'engager avec un bagage de valeur et des forces prometteuses dans la SNB et son essor auprès des acteurs. Leader en matière de réflexion d'intégration de la biodiversité dans la réflexion des acteurs, OREE possédait par ailleurs des axes de travail qui sont devenus aujourd'hui des outils de développement et de démultiplication de la vision d'OREE. Pour concilier préservation de la biodiversité et activités humaines, deux démarches complémentaires sont adoptées : **intégrer la biodiversité dans la stratégie des acteurs / Intégrer les activités humaines dans le territoire.**

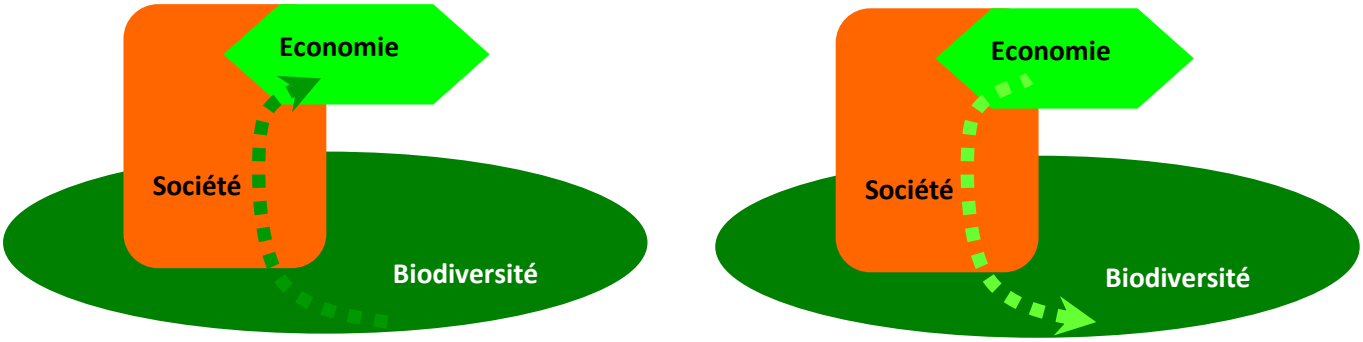

Ce projet **« Biodiversité, socle commun des acteurs »**, élaboré par la direction, l'équipe et les adhérents est porté avec et pour les parties prenantes. Sans attendre la reconnaissance de son projet par la SNB, OREE s'est d'ores et déjà recentrée sur trois pôles tous ancrés sur la biodiversité et a commencé à mettre en place des travaux portant ces enjeux auprès de toutes les activités y compris le reporting et l'affichage environnemental. Ce tournant dans le travail d'OREE entrainera avec lui les acteurs adhérents mais portera également la SNB et ses illustrations concrètes auprès de la communauté d'acteurs qui suivent l'association dans ses informations et activités. OREE valorise dès 2013 son lien fort avec la Convention sur la Diversité Biologique et d'abord sa plateforme Business and biodiversity auprès de laquelle la SNB et les acteurs qui s'y engagent pourront être valorisés.

Ce document présente OREE et sa nouvelle stratégie de la façon la plus complète et concise possible. Un récapitulatif de la cohérence du projet OREE avec la SNB ainsi que des annexes complètent le dossier.

SOMMAIRE / PLAN

I. PRESENTATION GENERALE D'OREE 5

I.1. Le mode de travail OREE 5

I.2. La gouvernance d'OREE 5

I.2.1. Les adhérents 5

I.2.2. Le conseil d'administration 6

I.2.3. L'équipe salariée d'OREE 6

I.2.4. Le schéma de Gouvernance 7

I.3. Les métiers d'OREE 7

I.3.1. La force de travail ensemble 7

I.3.2. La force de partenariat 8

I.3.3. La force de concentration d'OREE 8

I.3.4. La force de communication et de partage 9

II. OREE ET LA SNB : L'AIRLAB 9

II.1. Une réflexion collective : la méthode Weave Air 9

II.2. Un changement de référentiel, plus proche encore de la SNB 10

III. LE PROJET OREE 2013 : BIODIVERSITE, SOCLE COMMUN DES ACTEURS 11

III.1. Restructuration du travail d'Oree en 2013 11

III.2. Pilotage du projet OREE 12

III.3. Stratégie d'amélioration du projet 12

III.4. Parties prenantes du projet 12

III.6. Moyens humains et financiers : un recentrage sur la biodiversité 14

III.7. Outils d'évaluation et de suivi du projet 15

IV. LES NOUVEAUX POLES DE TRAVAIL AXES SUR LE SOCLE COMMUN « BIODIVERSITE » 15
IV.1. Pôle « Biodiversité et économie » 15
IV.1.1. Le groupe de travail jusqu'en 2012 15
IV.1.2. En 2013 : mutation du pôle biodiversité-économie 16
IV.2. Pôle économie circulaire 20
IV.2.1. Jusqu'en 2012 : Eco-conception & Ecologie industrielle et territoriale 20
IV.2.2. En 2013 : nouveau cap pour ces thématiques : l'économie circulaire, ou comment intégrer l'économie dans le socle biodiversité 22
IV.3. Pôle Reporting et Affichage environnemental 24
IV.3.1. Jusqu'en 2012 24
IV.3.2. En 2013, OREE porte la biodiversité dans la réflexion nationale RSE 25
V. FONCTIONS SUPPORTS : OUTILS & COMMUNICATION – UNE FORCE DE PARTAGE ET D'ENTRAINEMENT 26
V.1. Le site internet OREE : www.oree.org 26
V.2. Le communiqué hebdomadaire 27
V.3. Les publications. 27
V.4. Les événements 28
VI. COHERENCE DU PROJET OREE AVEC LA SNB 30
ANNEXES 34
1. Liste des adhérents et répartition 34
2. Statuts 35
3. Rapport d'activité 2012 35
4. Flyers 35

I. PRESENTATION GENERALE D'OREE

OREE, association multi acteurs, rassemble entreprises, collectivités territoriales, associations professionnelles et environnementales, organismes académiques et institutionnels pour développer une réflexion commune sur les meilleures pratiques environnementales et mettre en œuvre des outils pratiques pour une gestion intégrée de l'environnement à l'échelle des territoires.

OREE s'attache à proposer des solutions concrètes en mobilisant son réseau d'adhérents :

- pour pallier les conséquences d'une croissance de l'économie au détriment de l'environnement, de manière à mettre en cohérence économie et écologie.
- pour réduire les inégalités environnementales, facteur aggravant des inégalités sociales.

I.1. Le mode de travail OREE

OREE rassemble des activités et des territoires, des savoirs et des expériences qui se croisent, s'enrichissent, s'interrogent mutuellement à partir d'un cadre de réflexion commun du développement durable.

Cette diversité et complémentarité d'acteurs permet à OREE d'être en prise avec la réalité des acteurs tout en étant à même, avec eux, d'envisager les problématiques d'aujourd'hui et de demain pour répondre au mieux aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques.

OREE et son réseau visent ainsi à :

- Partager les bonnes pratiques environnementales à l'échelle des territoires ;
- Construire de façon collective des outils pour agir ;
- Relayer l'information ;
- Etre force de proposition et de réflexion auprès des pouvoirs publics.

I.2. La gouvernance d'OREE

I.2.1. Les adhérents

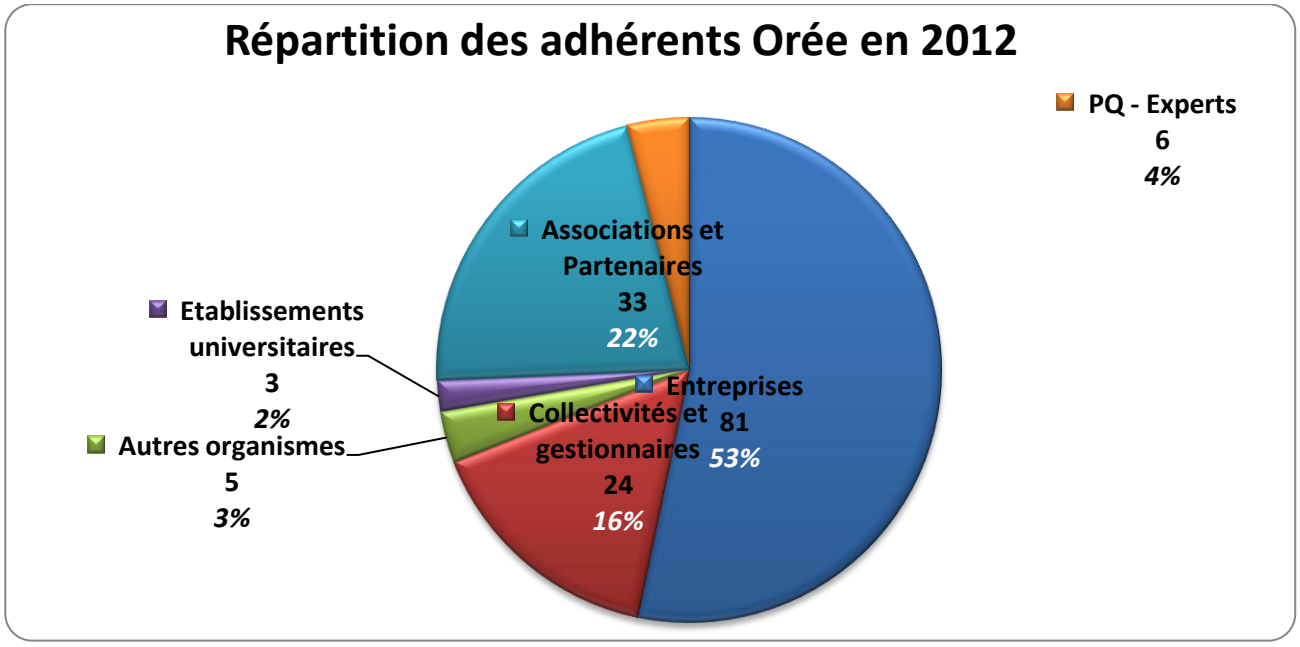

I.2.2. Le conseil d'administration (CA)

Bureau :

Présidente	**Patricia SAVIN**	Savin Martinet Associés
Vice-Président Entreprises **Vice-Président Collectivités**	**Bruno LHOSTE** **Alain CHABROLLE**	Inddigo Région Rhône-Alpes
Secrétaire Général	**Jean-Michel YOUINOU**	Crédit Coopératif
Trésorière	**Catherine RONGE**	Weave Air

Autres administrateurs :

Patrick JOLIVET	Utopies
Michel LOPEZ	SNCF
Ariane THOMAS	L'Oréal
Claude FROMAGEOT	Yves Rocher
Laurent KLEIN	SAF-Agriculteurs de France
Luc ARDELIER	CJD (Centre des Jeunes Dirigeants)
Bruno REBELLE	Transitions

I.2.3. L'équipe salariée d'OREE

Nathalie BOYER, déléguée générale
Fabienne DAVALLAN, responsable administrative et financière

Pôle biodiversité et économie / expertise environnementale

Hélène LERICHE, responsable biodiversité / expertise environnementale
Ciprian IONESCU, chargé de mission / doctorant biodiversité et économie
Hugo ANEST, chargé de mission

Pôle économie circulaire

Alice SARRAN, chargé de mission écologie industrielle et territoriale / transports et logistique durables
Clémence ROLDAN, chargée de mission écologie industrielle et territoriale

Pôle reporting et affichage environnemental

Lucie MAGOT, chargée de mission, stagiaire
Philippine HUC, chargée de mission, stagiaire

Pôle communication

Cécile COUTEAU, chargée de communication
Marine FORDIN, chargée de mission, stagiaire

I.2.4. Le schéma de Gouvernance

- L'Assemblée Générale, réunissant tous les adhérents, se tient une fois par an.
- Le conseil d'administration (CA) regroupant les représentants des adhérents arrête les orientations politiques et stratégiques. Il se réunit six fois par an.
- Le bureau organise les réunions du CA et règle les affaires courantes. Il se réunit six à huit fois par an.
- L'équipe, sous la direction de la déléguée générale Nathalie Boyer, met en œuvre les décisions et travaille au plus près des adhérents via des groupes de travail, des évènements et des actions en partenariats. Elle relaye les informations et activités. Elle suit l'actualité des enjeux au niveau national et international.

Schéma de gouvernance d'OREE

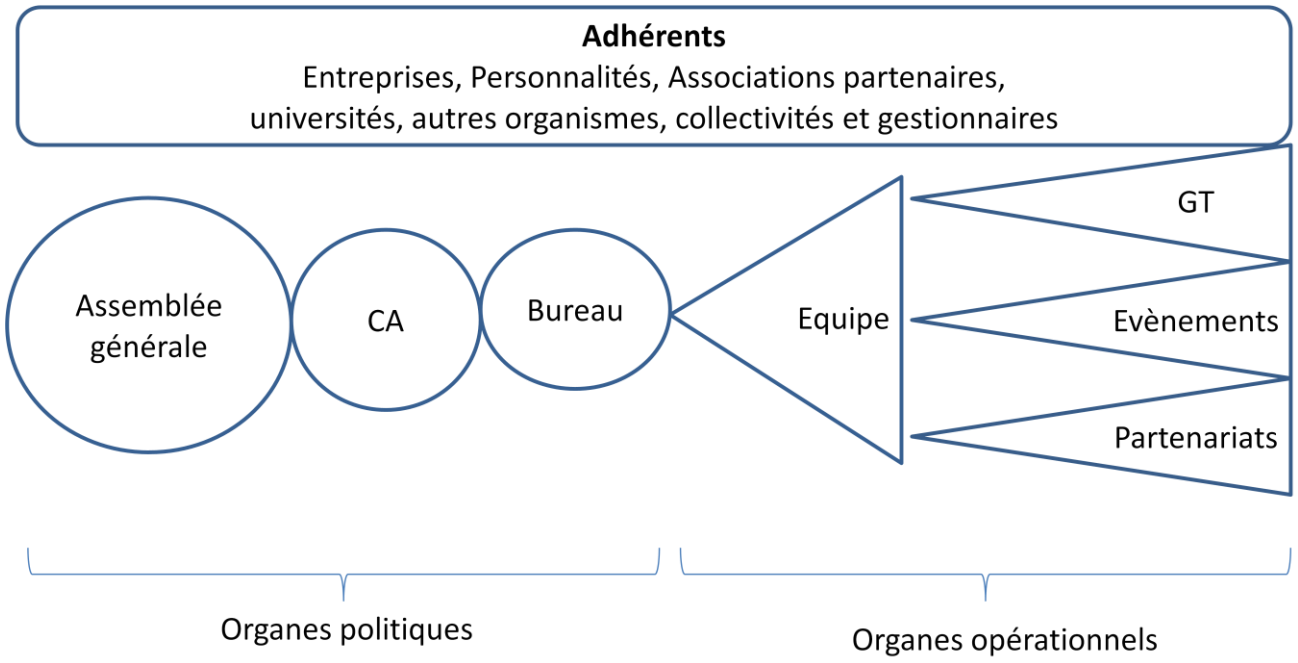

I.3. Les métiers d'OREE

I.3.1. La force de travail ensemble

Pour construire ensemble, avec ses adhérents, une réflexion et des outils, OREE a mis en place des Groupes de travail (GT). Ces GT sont réservés aux adhérents. Ce sont des moments d'échanges professionnels axés sur les priorités de l'association. Organisés avec la participation d'intervenants externes, ils permettent de confronter expérience et savoir-faire, de faire le point régulièrement sur les problématiques traitées et d'élaborer des outils pratiques d'aide à la décision.

Les GT sont pilotés par des adhérents nommés présidents de GT et un membre de l'équipe d'OREE.

Les différents travaux et actions d'OREE permettent la coproduction d'outils disponibles ensuite gratuitement sur le site, permettant ainsi une diffusion très large auprès des intéressés.

I.3.2. La force de partenariat

OREE accompagne ses adhérents sur des études, des projets et des évènements. Tous les métiers d'OREE sont mis au service des adhérents afin de les accompagner et valoriser les bonnes idées et bonnes pratiques en termes de développement durable.

I.3.3. La force de concentration d'OREE

OREE participe aux commissions, groupes de travail, comités de pilotage nationaux et internationaux en lien avec les différentes thématiques qu'elle porte. Elle est en effet identifiée comme un acteur particulier, capable de porter et fédérer les approches multiples et complémentaires des différents types d'acteurs adhérents.

A titre d'exemple, OREE est membre des instances ci-après listées.

- Comité Rio+20 - MEDDTL - Ministère des Affaires Etrangères et Européennes.
- Collectif Rio+20 (animé par 4D)
- Club France Rio+20
- "Global Partnership on Business & Biodiversity" - Convention sur la diversité biologique (CDB)
- Stratégie Nationale du Développement Durable (SNDD)
- Comité de révision et Comité de pilotage de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB) et Observatoire national de la biodiversité (ONB)
- Conseil d'orientation stratégique de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (COS de la FRB)
- Conseil de développement durable des Hauts de Seine (C2D92)
- Comité national Agenda 21 du Ministère de l'Environnement
- Commission Environnement, développement durable du CNIS
- Comité éditorial guides biodiversité de Natureparif
- Conseil d'orientation national des Assises du Développement Durable
- Comité de programme de *Sustainable City Solutions Conference*
- Conseil d'Orientation Stratégique d'*ECOCITY*
- Comité de pilotage du salon *Buy and care* (Pollutec), ReedExpo
- Comité d'orientation des Ateliers de la Terre
- Comité de pilotage des Tables rondes Tarn et Dadou
- FAIR - Forum pour d'Autres indicateurs de richesse
- Groupe de travail "Label Entreprises Responsables" MEDDTL dans le cadre des réflexions sur le décret d'application de l'article 53 du Grenelle de l'environnement
- Comité de pilotage de l'étude "Mécanisme national science-société de mobilisation de l'expertise sur la biodiversité" (IPBES) de la FRB
- Atelier EFESE (Evaluation Française des Ecosystèmes et des Services Ecosystémiques) de la Direction de l'eau et de la biodiversité (DEB) et du Commissariat général au développement durable (CGDD)
- Comité de concertation de l'enquête de l'INSEE sur "les entreprises et le développement durable"
- Comité de pilotage national de l'atelier permanent « cohésion sociale et agendas 21 » dirigé par le Commissariat général au développement durable, Service de l'économie, de l'évaluation et de Commission de concertation sur les indicateurs de développement durable

2013

- Comité de pilotage ADEME pour la mise à jour de la « boite à outil pour la gestion collective des déchets » sur le site Ademe « Optigede »

(CGDD)

- Commissions consultatives du Plan Régional d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PREDMA) et des déchets dangereux (PREDD) de la Région Ile-de-France.
-

A titre d'exemple, en 2012, OREE était présente et actrice de :

- la Conférence des Nations Unies pour le développement durable à Rio (juin) ;
- la 11ème Conférence des Parties (COP11) de la Convention sur la Diversité Biologique à Hyderabad (octobre) ;
- la Conférence environnementale nationale à Paris (septembre) ;
- le Salon Pollutec à Lyon (novembre).

I.3.4. La force de communication et de partage

OREE possède différents modes de diffusion de ses travaux et réflexions auprès de ses adhérents comme d'un plus large public d'acteurs. A titre d'exemple, il convient de citer les événements ci-après.

- Colloque annuel (ex : Crise, écofiscalité et compétitivité, janvier 2013) ;
- *Side-event* international (ex : Hyderabad, octobre 2012) ;
- ConfOREE (ex : Résultats de Rio+20, juin 2012) ;
- CaféOREE (ex : Autour des travaux de 4D, novembre 2012) ;
- BibliOREE (ex : « L'homme peut-il s'adapter à lui-même », mai 2013) ;
- Outils informatifs (ex : Communiqué Hebdomadaire (CH)) ;
- Plateformes collaboratives (ex : COMETHE) ;
- Guides (Biodiversité 2008, 2010, Ecologie industrielle 2009) ;
- Site internet ouvert à tous avec une partie dédiée aux adhérents ;
- Contributions à des consultations émanant des pouvoirs publics et acteurs économiques (ex : conférence environnementale, septembre 2012) ;
- Lien avec la recherche (ex : IPBES avril 2012).

Ce sont l'ensemble de ces métiers qui permettront à OREE de porter et partager ses nouveaux projets dans le cadre de la SNB avec les acteurs du territoire.

II. OREE ET LA SNB : L'AIRLAB

II.1. Une réflexion collective : la méthode Weave Air

Fin 2012, un processus de réflexion collective, mené par le CA, a permis de « mettre à plat » le travail déjà réalisé par OREE et de s'interroger sur les priorités d'OREE pour les années venir, afin, le cas échéant, de repenser les orientations stratégiques de l'association et ses priorités au regard des grands enjeux environnementaux d'aujourd'hui et de demain.

Une première étape a consisté à réaliser et transmettre aux adhérents et partenaires un questionnaire en ligne afin de connaître leurs attentes et propositions. Une réunion plénière en présence des

administrateurs, anciens présidents, personnalités qualifiées, présidents de groupe de travail et de l'équipe a constitué la deuxième étape de ce processus.

Processus itératif et collaboratif, il s'est appuyé sur les acquis d'OREE et la connaissance des enjeux pour élaborer une nouvelle stratégie. Un cycle d'innovation pour résoudre des problématiques complexes passant par la construction collaborative de solutions en rupture ou non avec l'existant. Il a ainsi été possible de :

- redéfinir les priorités d'OREE, les orientations pour chacune des priorités et les moyens associés ;
- prendre en compte les attentes, les besoins des adhérents et les problématiques clés de demain en matière d'environnement ;
- affirmer un positionnement clair et différenciant vis-à-vis des autres associations similaires, cohérent avec l'ADN d'OREE et attractif pour les acteurs impliqués dans OREE.

II.2. Un changement de référentiel, plus proche encore de la SNB

La SNB fut un élément majeur de la réflexion. Explicitée et partagée pendant cet atelier de brainstorming, la biodiversité est ressortie comme étant un socle de référence pour élaborer la nouvelle stratégie OREE.

En préalable, OREE a choisi de s'appuyer sur la vision du ***Développement durable*** de René Passet (1979) adaptée par Jacques Weber (2012).

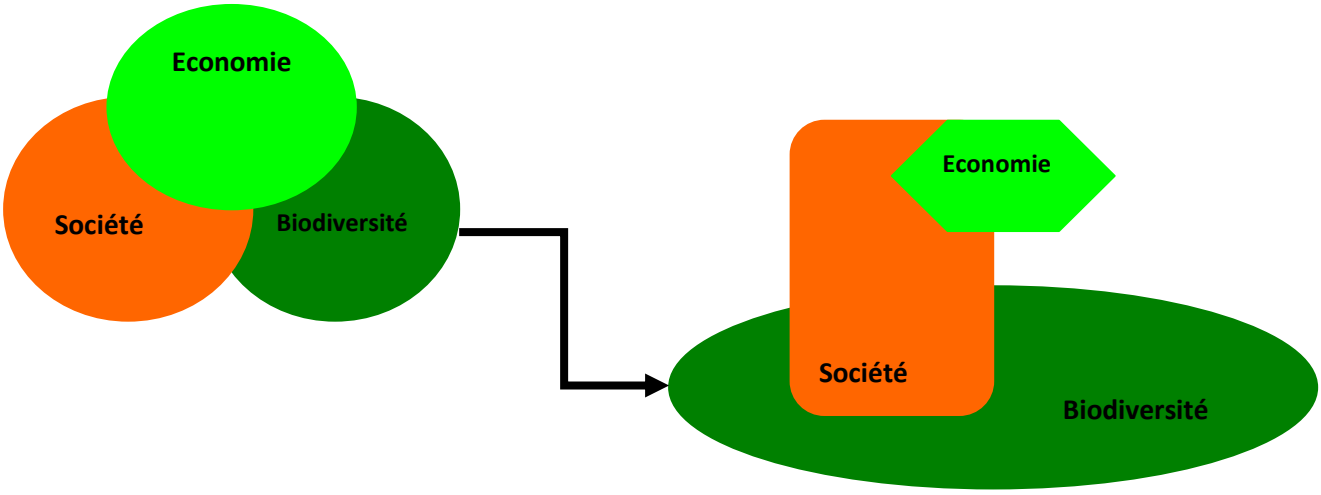

(D'après Passet, 1979 et Weber 2012)

Le développement durable n'est alors plus pensé comme l'intersection entre les sphères de l'économie, la société et la biodiversité, mais comme une conciliation des impératifs de ces différents mondes qui semblent ne se croiser qu'à la marge et dont les capitaux seraient substituables entre eux.

Dans cette nouvelle vision, en résonance avec celle de la SNB, il est posé que la biodiversité est le socle de nos sociétés et que l'économie est une émanation de ces sociétés. La biodiversité est ainsi un capital naturel qu'il convient de conserver pour assurer la viabilité des humains, leurs sociétés et leurs activités.

III. LE PROJET OREE 2013 : BIODIVERSITE, SOCLE COMMUN DES ACTEURS ET DES ACTIVITES

Pour concilier préservation de la biodiversité et activités humaines, deux démarches complémentaires sont adoptées : **intégrer la biodiversité dans la stratégie des acteurs / Intégrer les activités humaines dans le territoire.**

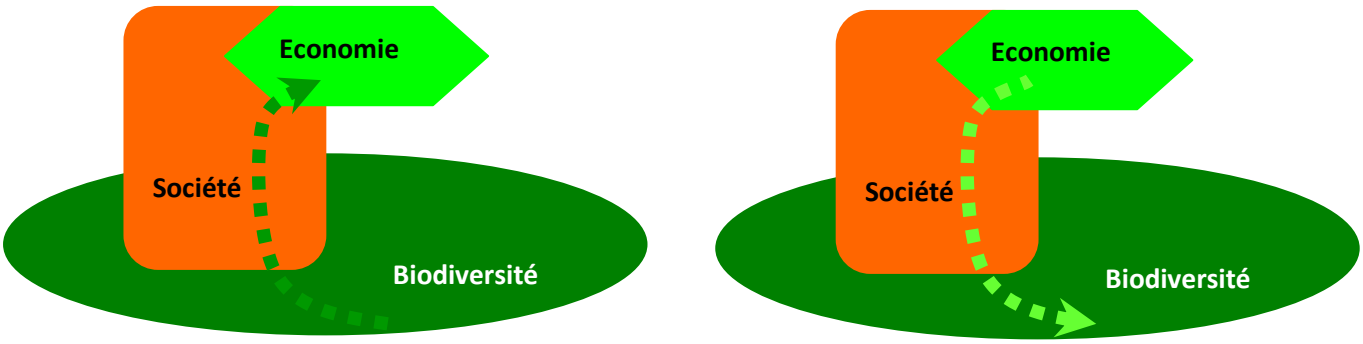

Ces deux démarches sont accompagnées d'une réflexion sur le *reporting* et l'affichage environnemental afin d'impliquer les acteurs et leur communication, autant qu'encourager leur réflexion en terme d'amélioration de pratiques.

III.1. Restructuration du travail d'Oree en 2013

Au cours de ses vingt premières années d'existence, OREE avait développé ses travaux selon sept priorités.

La priorité « Biodiversité et économie » a été fixée à la suite de la conférence « Biodiversité : Science et gouvernance » tenue à l'UNESCO en 2005. Cette thématique étant de plus en plus prégnante chez les acteurs économiques et les travaux d'OREE de plus en plus riches, elle fut développée selon deux items : gestion opérationnelle de la Biodiversité et intégration de la biodiversité dans la comptabilité des organisations.

Après l'Airlab et dès le début 2013, ces priorités ont été appréhendées comme différentes facettes de la problématique majeure qu'est le développement durable, pris à la façon de René Passet.

La stratégie d'OREE est désormais structurée en trois axes de travail. Les travaux et priorités nourrissent un corpus de connaissances et d'outils. Ces axes de travail ouvrent des perspectives de complémentarité des approches et d'amélioration de l'efficience des travaux d'orée auprès des acteurs, adhérents et plus largement de tous les acteurs de la société civile.

Concentration sur la biodiversité

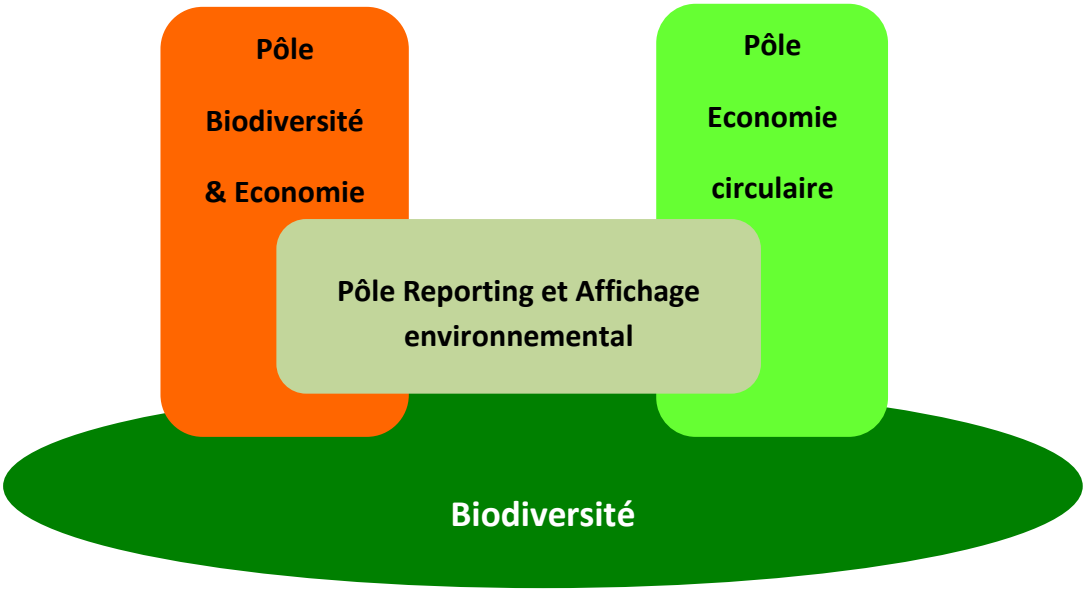

Fonction support fondamentale de l'entrainement des acteurs et du partage des bonnes pratiques, le pôle communication d'OREE accompagne les trois pôles auprès des parties prenantes, renforçant ainsi l'interface avec les acteurs de la société sur ces thématiques. Afin d'accompagner et renforcer le projet d'OREE, les modes et moyens de communications seront adaptés.

III.2. Pilotage du projet OREE

Portée par les plus hautes instances décisionnaires d'OREE, la nouvelle stratégie est d'ores et déjà reprise par toutes les structures de gouvernance. Les choix d'orientation ont été partagés au cours des différents GT avec les adhérents et seront portés auprès des acteurs nationaux et internationaux.

III.3. Stratégie d'amélioration du projet

Pilote du projet, le CA fera des points d'étapes réguliers afin de suivre l'évolution du projet, des actions et adapter la feuille de route en conséquence. Les adhérents seront également tenus informés du projet lors de l'Assemblée générale annuelle afin d'évoquer collectivement les pistes d'amélioration et d'adaptation aux enjeux et besoins. Le projet d'OREE a vocation à être ainsi amélioré chaque année.

III.4. Parties prenantes du projet

Les adhérents d'OREE sont de profils différents et complémentaires. Grandes entreprises et PME de secteurs forts variés représentent la moitié des adhérents. Ils sont, avec les collectivités et gestionnaires, des acteurs

économiques impliqués par leurs impacts et leurs dépendances dans le devenir du territoire et donc de la biodiversité.

Comme l'ensemble des adhérents d'OREE, ils participent aux travaux collectifs et en bénéficient.

Ainsi les savoirs, expériences, questionnements et pistes d'action et de réflexion s'enrichissent mutuellement. Ce sont donc ces parties prenantes qui constituent la force du projet d'OREE.

Un effort particulier est d'ores et déjà accompli en termes de recrutement d'adhérents. Il s'agit de renforcer le panel des acteurs de la biodiversité, ainsi que de rallier à ce projet des acteurs qui pourraient se sentir plus éloignés de ces préoccupations.

L'entrée écologie industrielle/économie circulaire permet ainsi de rallier aux enjeux de biodiversité ces acteurs, tels que ceux du bâtiment.

III.5. Moyens techniques du projet : refonte et renforcement du travail d'OREE

La réorganisation du travail et la concentration sur trois pôles thématiques ont été complétées par des recrutements.

Le plan de travail des pôles s'appuie sur des savoirs et compétences acquis pour les enrichir de façon concertée :

- le Pôle biodiversité et économie se tourne désormais vers une réflexion prospective en s'appuyant sur le corpus de savoirs déjà riches d'OREE en matière de Biodiversité-économie et sur les travaux pointus d'intégration comptable de la biodiversité ;

- Le Pôle Economie circulaire se crée pour fédérer et recentrer les travaux réalisés dans le cadre des priorités Eco-conception et Ecologie industrielle et territoriale vers une approche territoriale en lien fort avec la biodiversité ;

- le pôle Reporting et affichage environnemental constitue un axe de travail important, bras de levier pour sensibiliser et accompagner les acteurs vers une plus grande responsabilité vis-à-vis de l'environnement. Il suit et interroge la mesure des actions environnementales et la façon dont les acteurs la portent à connaissance.

III.6. Moyens humains et financiers : un recentrage sur la biodiversité

Avant l'Airlab (2012) : 7 priorités

- **Biodiversité et économie**

Hélène Leriche, responsable biodiversité
Ciprian Ionescu, chargé de mission biodiversité et économie

- **Ecologie industrielle et territoriale**

Alice Sarran, chargée de mission écologie industrielle et territoriale

- **Eco-conception**

Maria Fortunato, chargée de mission éco-conception

- **Risques environnementaux**

Alice Sarran

- **Expertise environnementale**

Hélène Leriche, expertise environnementale

- **Reporting et affichage environnemental**

Nathalie Boyer, déléguée générale

- **Santé et environnement**

Myriam Bouftass, chargée de mission risques/santé environnement, stagiaire

Depuis l'Airlab (2013) : la « Biodiversité », socle commun à 3 pôles techniques et transverses

Pôle biodiversité et économie

Hélène Leriche, Responsable biodiversité / expertise environnementale
Ciprian Ionescu, Doctorant biodiversité et économie
Hugo Anest, Chargé de mission Biodiversité, stagiaire

Pôle économie circulaire

Alice Sarran, Responsable économie circulaire, éco-conception
Clémence Roldan, Chargée de mission Ecologie industrielle et territoriale, stagiaire

Pôle reporting et affichage environnemental

Nathalie Boyer, Déléguée générale
Lucie Magot, Philippine Huc, chargées de mission Reporting et affichage environnemental, stagiaires

Biodiversité : socle commun

Personnalités qualifiées référentes au sein d'OREE sur le sujet Biodiversité :

Michel TROMETTER (économiste, directeur de recherche à l'INRA) et Jacques WEBER (économiste et anthropologue, et notamment ancien directeur de l'Institut Français e la Biodiversité-actuelle FRB)

III.7. Outils d'évaluation et de suivi du projet

Le projet d'OREE entraine avec lui les adhérents mais plus largement les nombreux acteurs qui suivent les travaux d'OREE. Un certain nombre d'indicateurs pourront permettre de suivre l'effet d'entrainement du projet :

- nombre de participants aux GT ;
- nombre d'adhérents accompagnés (études de cas, expertise, interventions….) ;
- nombre de visiteurs du site internet ;
- nombre de sollicitations, consultations en rapport avec les sujets biodiversité ;
- questionnaire aux adhérents.

Ces outils seront repris dans les bilans d'étapes du projet afin d'aider à l'évaluation et l'adaptation des actions.

IV. LES NOUVEAUX POLES DE TRAVAIL AXES SUR LE SOCLE COMMUN « BIODIVERSITE »

IV.1. Pôle « Biodiversité et économie »

Dès 2005, OREE s'est investie sur la thématique « biodiversité et économie ». Elle a alors créé, et anime depuis, un groupe de travail (GT), initie ou participe à des événements, instances et groupes de réflexion au niveau international (Convention sur la Diversité Biologique, Global Reporting Initiative, etc.), européen (Plateforme européenne pour une stratégie de recherche en biodiversité, etc.), national (Stratégie Nationale pour la Biodiversité, Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité, etc.), et régional (Stratégie Régionale pour la Biodiversité, etc.).

IV.1.1. Le groupe de travail jusqu'en 2012

Ces collaborations entre acteurs au sein d'OREE permettent d'expérimenter d'après des situations concrètes, les pistes méthodologiques émergeant des groupes de travail. Ainsi de nombreuses études de cas ont été réalisées permettant à chacun d'expérimenter l'intégration de la biodiversité dans sa stratégie et d'échanger avec les autres membres du groupe. OREE valorise et diffuse ces travaux (guides, séminaires, documents disponibles à tous sur son site, en français et anglais). La présidence scientifique est assurée par Michel Trommetter, Directeur de Recherche au laboratoire d'économie appliquée de l'INRA de Grenoble et chercheur associé au Département Economie de l'Ecole Polytechnique à Paris.

Des réunions trimestrielles rassemblent les nombreux adhérents aux profils variés. Permettant de faire le point d'avancement des travaux d'OREE (Thèse CIFRE) ou des travaux communs (Etudes de cas), ces GT sont l'occasion de rencontres et d'échanges d'informations mais aussi de savoirs entre les participants.

L'actualité est évoquée et les enjeux économie-Biodiversité sont discutés de façon constructive. Les comptes-rendus de ces GT sont ensuite disponibles pour tous les adhérents.

Les travaux du groupe de travail sont articulés en deux volets :

- le volet **Gestion opérationnelle,** animé depuis mai 2012 par Hélène Leriche, porte sur la manière de prendre en compte l'interdépendance des organisations vis-à-vis de la biodiversité et des services écosystémiques (BSE) au niveau de leur stratégie et gestion interne. Il est coprésidé par Claude Fromageot, Directeur Développement Durable du groupe Yves Rocher et directeur de la Fondation Yves Rocher. Impliqués dans le GT, plusieurs acteurs (collectivités et entreprises) ont mené avec OREE des études de cas afin d'étudier la faisabilité et les pistes de gestion stratégique en lien avec les dépendances et impacts des acteurs vis-à-vis de l'entreprise ;

- le volet **Comptabilité,** animé par Ciprian Ionescu dans le cadre de sa thèse CIFRE, s'intéresse aux problématiques du reporting et de l'évolution des documents comptables afin de rendre compte de l'interdépendance des acteurs et leurs activités vis-à-vis de la Biodiversité allant ainsi au-delà d'une approche uniquement financière de la performance de l'entreprise. Il est coprésidé par Stéphanie Roy, Contrôleur de gestion chez Guerlain.

IV.1.2. En 2013 : mutation du pôle biodiversité-économie

Ressources humaines renforcées : Hélène Leriche, Ciprian Ionescu et Hugo Anest.

Le pôle Biodiversité-économie reste constitué de deux volets dont chacun se réunit 3 à 4 fois par an en GT. Entre ces réunions, les travaux avancent grâce à l'équipe d'OREE et les différents adhérents impliqués. Les outils de communication permettent d'impliquer les acteurs sur tout le territoire et de partager avec eux les travaux et avancées portées par OREE.

- ***Charte de fonctionnement***

Cette charte est adoptée par les participants aux GT Biodiversité-Economie afin de permettre une réflexion collégiale riche et sereine. Les acteurs pourront ainsi aller plus avant dans les travaux, l'explicitation de leurs réflexions et actions. Régulièrement, à l'issu de chaque temps de travail sur une problématique, les résultats seront formalisés, partagés avec l'ensemble des adhérents d'OREE, valorisés et diffusés au plus grand nombre via les différents moyens de communication pour un partage régional, national et international.

- ***Approche juridique des problématiques biodiversité***

A l'occasion de chaque GT, un **point juridique d'actualité** est fait par Patricia Savin, Présidente d'OREE, avocate, permettant ainsi aux adhérents de suivre les aspects législatifs, éléments fondamentaux de réflexion et d'actions.

En résonnance avec l'Eco-Nomenclature (la nomenclature des préjudices environnementaux, sortie en 2012), Patricia Savin participe aux travaux de la commission installée le 14 avril 2013 par la Ministre de la Justice, Christiane Taubira, chargée de préparer **l'introduction de la notion de "préjudice écologique" dans le Code civil.** Cette commission est présidée par Yves Jégouzo, Professeur émérite de droit public**.** La ministre de la Justice a indiqué qu'elle présentera un projet de loi sur le sujet à la fin de l'année, à partir des travaux de cette commission. Il est à noter que le 16 mai dernier, le Sénat a adopté à l'unanimité la proposition de loi du sénateur Bruno Retailleau visant à inscrire le préjudice écologique dans le Code civil**.**

a) Le volet Comptabilité va plus loin que la théorie

Les réflexions vont porter sur l'intégration de la biodiversité et des services écosystémiques (BSE) dans la stratégie des organisations. Le volet comptabilité se penche d'ores et déjà sur l'analyse comptable des différents types de flux physiques et monétaires liés à la biodiversité. Il étudie également les méthodologies qui permettraient d'intégrer les bénéfices et les impacts liés aux BSE dans les documents comptables des agents économiques afin d'alimenter de manière continuelle la prise de décision.

Ces thématiques de recherche sont alimentées par les travaux d'un doctorant, Ciprian Ionescu. Salarié d'OREE, il a débuté sa thèse CIFRE en mai 2012 grâce aux financements de l'Agence Nationale pour la Recherche et la Technologie (ANRT), et de quatre adhérents d'OREE : Compta Durable, LVMH, Veolia, et Yves Rocher. Rattachée à l'Ecole Doctorale Sciences Economiques de l'Université Pierre Mendes France de Grenoble, dirigée par Michel Trommetter, cette thèse porte sur « Biodiversité et stratégie des organisations : créer des outils pour gérer des relations multiples et intertemporelles ».

S'appuyant sur des adhérents volontaires, **le lancement d'études de cas empiriques permettra de tester les pistes méthodologiques** qui émergent du GT et des travaux de thèse, et qui permettront l'intégration possible des BSE dans la comptabilité des organisations.

D'autres démarches nationales et internationales peuvent être rapprochées des travaux engagés dans le cadre du groupe de travail volet comptabilité : Comptabilité Universelle (Club développement durable du Conseil Supérieur de l'Ordre des experts Comptables), TEEB (The Economics of Ecosystems and Biodiversity), ESR (WRI), CEV (WBCSD), WAVES (Banque Mondiale), Environmental Profit and Loss Account (The B-Team), etc. Certains de ces travaux se focalisent sur la monétarisation des impacts occasionnés sur les BSE, à travers l'évolution du reporting et de l'affichage environnemental, d'autres visent à intégrer les bénéfices retirés des BSE dans des prises de décision ponctuelles (e.g. nouveaux projets). Les travaux d'OREE visent quant à eux une intégration systématique des impacts et dépendances à l'égard des BSE dans les processus stratégiques des organisations (à travers l'utilisation de valeurs monétaires et/ou non-monétaires).

b) Le volet Gestion opérationnelle devient un Think Tank multi-acteurs

L'intégration de la biodiversité au sein des systèmes de marché soulève des questions d'un autre ordre que la seule économie. Ainsi le groupe de travail interrogera les valeurs des différents acteurs de nos sociétés car ce sont bien la société elle-même et ses valeurs qui sont en jeu dans une telle problématique.

La nouvelle direction de travail de ce GT, se propose d'étudier les dynamiques d'acteurs et celles de l'écosystème. Les unes et les autres peuvent être appréhendées par des domaines différents, selon des corpus théoriques différents et des outils qui peuvent pourtant aider à travailler cette interface (modélisations, systèmes multi-agents…). **Penser dynamique en considérant les trajectoires des écosystèmes et celles des acteurs ou groupes d'acteurs sur un territoire permettra d'épauler la réflexion prospective des acteurs.**

Par son riche panel de membres et son travail quotidien sur la thématique Biodiversité, OREE se place ainsi dans le contexte national et international, comme force de réflexion, actions et propositions. Dès le début 2013, la réflexion prospective est amorcée par un travail collectif autour de cas concrets portés par un des adhérents.

Le groupe de travail valorisera ses travaux au niveau national et international à travers des **notes prospectives** (à raison d'une par an ou tous les deux ans selon les thèmes) diffusée auprès des acteurs économiques et politiques.

c) Un nouveau GT réflexion-action filière : le GT Biodiversité OREE - Association HQE

Dans le cadre du projet HQE Performance visant à élaborer un cadre de référence pour l'évaluation développement durable des bâtiments, l'Association HQE a rejoint OREE pour lancer un groupe de travail « Biodiversité ». En effet les outils d'ACV, privilégiés pour l'évaluation des impacts environnementaux pour les bâtiments, ne prennent pas en compte la biodiversité en tant que telle.

L'Association HQE et OREE se sont donc rapprochées pour compléter cette approche par un outil d'évaluation de la biodiversité.

L'objectif de ce GT est de définir une méthodologie d'évaluation de la biodiversité dont la mise en œuvre doit être acceptable pour les acteurs du projet de construction compte tenu des contraintes de marché.

La définition d'un premier cadre d'évaluation devrait voir le jour en 2013 avec des expérimentations et ajustements ultérieurs. Trois échelles spatiales sont considérées : « locale », régionale, mondiale. L'échelle temporelle est celle qui englobe tout le cycle de vie du bâtiment. Forte de ses adhérents, expériences et ses connaissances, OREE souhaite ainsi accompagner la réflexion et l'action de toutes les parties prenantes impliquées dans la conception des bâtiments sur un territoire.

Entreprises, collectivités, associations et autres acteurs sont en effet concernés par ce sujet qui constitue en retour un bras de levier important pour faire changer les conceptions et les pratiques en faveur d'une meilleure intégration des activités humaines dans le socle biodiversité.

d) Porter et amplifier la CDB auprès des acteurs

La Stratégie Nationale pour la Biodiversité est la concrétisation de l'engagement français au titre de la convention sur la diversité biologique (CDB), ratifiée par la France en 1994. Au titre du Global Partnership for Business and Biodiversity, **OREE est « initiative » (point focal) française de la CDB**.

Elle s'attache donc d'ores et déjà à porter auprès de ses adhérents et du plus grand nombre d'acteurs (via ses outils de communication) la CDB et sa déclinaison française SNB. En octobre prochain OREE et David Stuerman, Programme Officer -- Business and Biodiversity, au secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique, **lanceront officiellement la plateforme française de la CDB**.

En tant que point focal CDB, OREE s'engage à relayer les informations de la Global Partnership for Business and Biodiversity auprès des acteurs français, via une partie dévolue de son site internet. En retour elle portera et valorisera les actions et travaux des organisations françaises sur la thématique Biodiversité-Economie. Ce sera l'occasion de les mettre également en regard de la SNB.

e) Diffusion, partage, communication Biodiversité, socle de l'économie

Identifiés par les acteurs comme une association porteuse d'information, de connaissance et de bonnes pratiques, OREE bénéficie de ses capacités de communication pour valoriser ses travaux et les enjeux biodiversité.

A l'occasion de l'événement de lancement du point focal CDB, sera dévoilé **le Guide Biodiversité-Economie** : témoignages, réflexions et pistes d'avenir pour l'intégration de la biodiversité dans la stratégie des acteurs. Il sera présenté à la prochaine réunion *Global Partnership for Business and Biodiversity* qui se tiendra les 2 et 3 octobre 2013 à Montréal, et auquel OREE participe.

Le lancement national sous l'égide de la CDB suivra donc dans le mois. Cet ouvrage permettra de rendre compte des démarches possibles en termes interactions entre acteurs économiques et biodiversité. Les études de cas réalisées sur les pistes de gestion de la Biodiversité par les acteurs, ainsi que le corpus de l'ouvrage montreront l'évolution de la réflexion menée dans le cadre du groupe de travail. Il fédère aussi les avancées conceptuelles en la matière, les travaux complémentaires des autres GT d'OREE (notamment l'Ecologie Industrielle) et les travaux débutés dans le cadre du volet comptabilité du groupe de travail (notamment les travaux de thèse de Ciprian Ionescu), en résonnance avec la SNB et ses objectifs. Dépassant les travaux antérieurs du GT biodiversité-Economie, il pave déjà la voie aux réflexions prospectives du Think Tank.

Dès le début de l'année 2013, le communiqué hebdomadaire (CH) d'OREE, qui aborde l'actualité sous différentes rubriques, sera proposé régulièrement sur la thématique Biodiversité. Ces **« CH spécial Biodiversité »** seront l'occasion de suivre l'actualité de la biodiversité et des acteurs, tout autant que de valoriser les enjeux et thématiques de la SNB. Le premier en 2013 a été réalisé spécialement pour présenter les stratégies biodiversité des adhérents OREE dont les projets ont été labellisés SNB en 2012.

f) L'expertise environnementale appliquée aux problématiques biodiversité

Issue de la collaboration avec des adhérents des secteurs privés, public et associatif, et de la consultation de divers organismes spécialistes de l'expertise et de la concertation, un groupe de travail « Expertise environnementale », coprésidé par Sylvie Bénard (LVMH) et Michel Becq (Sénat), a élaboré une méthode innovante pour la mise en œuvre des débats d'experts.

Cette méthode, publiée par OREE en mars 2012, a été mise au point suite aux conclusions du GT et d'un forum d'experts test sur la question « *Faut-il tout recycler ?* ».

Depuis, elle a été prise comme référence sur des problématiques biodiversité, en 2012, par les Ateliers de la Terre qui s'y sont référés pour organiser un débat « *Comment garantir l'accès aux ressources de la biodiversité tout en assurant le partage équitable des bénéfices ?* », en partenariat avec OREE. La version finale de la méthodologie est disponible sur le site OREE y compris en anglais.

Dans le cadre des enjeux Biodiversité-Economie-Société, nombre de sujets posent questions et d'abord celle des acteurs et experts qui pourraient aider à y répondre. La méthodologie d'OREE peut ainsi accompagner le travail en amont de toute réflexion pour poser les éléments et critères de choix. Cette méthode a donc toute sa pertinence face aux questionnements des acteurs sur des problématiques environnementales et des choix de sociétés qui deviennent de plus en plus prégnants.

En résonnance avec l'Eco-Nomenclature (la nomenclature des préjudices environnementaux, sortie en 2012), cette méthodologie pourrait accompagner les acteurs dans les résolutions d'enjeux. Patricia Savin se propose donc de partager cette méthode avec le groupe de travail chargé de préparer l'introduction de la notion de ''préjudice écologique'' dans le Code civil afin qu'elle puisse être un outil identifié.

IV.2. Pôle économie circulaire

IV.2.1. Jusqu'en 2012 : Eco-conception & Ecologie industrielle et territoriale

Jusqu'en 2012, OREE a porté une priorité éco-conception ainsi qu'une priorité écologie industrielle et territoriale. Cette dernière comprenait également les thématiques Gestion environnementale des parcs d'activité et Transports et logistique durable.

a) Priorité éco-conception

Cette démarche de développement de produits et de services prend en compte la protection de l'environnement, dès la phase de conception et tout au long du cycle de vie du produit/service. Le principe est en effet de réduire les rejets et les consommations sur tout le cycle de vie du produit ou du service (pas seulement ceux liés aux activités de l'entreprise), de l'extraction de la matière première jusqu'à son recyclage ou son réemploi, tout en conservant sa qualité d'usage, c'est-à-dire sa fonctionnalité et sa performance. Cette « approche produit » du management environnemental permet de concevoir et développer des produits innovants plus respectueux de l'environnement. En suivant le cycle de vie, elle implique tous les acteurs de l'entreprise et stimule la créativité au service d'une innovation responsable. Souvent rattachée simplement au respect d'exigences réglementaires, l'éco-conception est pourtant avant tout une démarche d'amélioration continue volontaire qui apporte une vision globale et innovante du marché et des produits, permettant d'envisager de nouvelles perspectives de partenariat. Elle ouvre ainsi la voie à de nouveaux modèles économique comme l'économie de fonctionnalité dans laquelle le service se substitue à la possession d'un bien.

- ***Le groupe de travail éco-conception***

OREE et ses adhérents, conscients des enjeux stratégiques, réglementaires et économiques liés aux produits, avaient débuté en 2006 ce GT pour étudier le développement d'une culture de l'éco-conception au sein des organisations en identifiant des applications concrètes au quotidien. Le fruit de cette réflexion collective entre les principaux experts et acteurs du domaine a été la création, en 2008, de **la première plateforme internet éco-conception des produits et des services en accès libre** www.ecoconception.oree.org (version anglaise http://ecoconception.oree.org/EN/index.html). En 2011, le groupe de travail a contribué à entretenir, enrichir et pérenniser la plateforme tout autant qu'assurer des liens entre les différentes thématiques comme l'économie circulaire, l'économie de fonctionnalité afin de montrer les synergies entre elles. Les GT abordent des sujets complémentaires comme l'éco-design, l'éco-socio-conception, l'économie de fonctionnalité ou encore les aides financières dédiées. Les GT enrichissent la plateforme. La coprésidence du GT est assurée par S. Labrousse (Inddigo) et G. Jouanne (Evea).

- ***Mission « Compétitivité des entreprises » (mission 1 et 2) de la DGCIS***

Confiée à OREE par le Ministère de l'Economie et des Finances de 2009 à2012, cette mission possédait un volet éco-conception dans le cadre de la mission I. L'objectif était de promouvoir la démarche d'éco-conception comme un levier de compétitivité et d'innovation pour les entreprises. OREE a ainsi coordonné et animé plus de 16 groupes de travail dans toute la France, afin de fédérer les réseaux d'acteurs existants (Institutionnels, CCI, entreprises, associations, BE, pôles de compétitivité…) autour de 5 pôles de compétences en éco-conception, et de créer une intelligence collective « interrégionale » sur la thématique.
La mission II a permis la **mise en œuvre opérationnelle de l'éco-conception** au sein de la stratégie des entreprises et des territoires. OREE a réalisé en partenariat avec le CJD (Centre des Jeunes Dirigeants) un guide, en libre accès sur internet, permettant l'intégration de l'éco-conception au sein des stratégies d'entreprise. Depuis juillet 2012, ce guide a été adapté, avec le support d'EVEA, pour être utilisable par toute TPE/PME/PMI. La mission a également permis de faire émerger des projets d'éco-conception.

b) La priorité écologie industrielle et territoriale

L'écologie industrielle propose de s'inspirer du fonctionnement des écosystèmes naturels pour tendre vers un écosystème industriel et territorial capable de gérer de façon optimale des ressources avec un fort taux de recyclage de la matière et de l'énergie. Les synergies ainsi trouvées entre les acteurs économiques à l'échelle d'un territoire, d'une filière, d'une zone d'activités… se font via la valorisation des déchets/effluents, la mutualisation de services, d'équipements, etc. La logistique et la mobilité des personnes sont également questionnées. Une méthode de référence (l'étude du métabolisme industriel) qualifie et quantifie les flux et stocks de matière et d'énergie qui caractérisent les entreprises et le territoire, afin d'identifier les potentielles coopérations. Cette approche technique s'appuie sur une forte mobilisation des acteurs économiques, des échanges et mises en relation.

- ***Tête de réseau national sur l'écologie industrielle***

OREE dispose d'une expertise en termes de méthodologie, outils, retours d'expériences…. Elle possède également une forte capacité à fédérer les acteurs et à valoriser les travaux de terrain ou de recherche. En effet OREE a participé ou piloté des projets de recherche en écologie industrielle et territoriale, comme COMETHE, un projet de recherche lauréat du programme PRECODD 2007 de l'ANR. Une douzaine de partenaires et 5 territoires pilotes ont conçu dans ce cadre une méthodologie de mise en œuvre de l'écologie industrielle. Plateforme internet : www.comethe.org (4 modules méthodologiques, 25 fiches actions et de nombreux outils pratiques associés, des ressources et des informations utiles).

- ***Projet ACTEIS financé par l'ADEME dans le cadre de l'appel à projet « Déchets et société »***

OREE, en partenariat avec le Clersé (centre lillois d'études et de recherche socio-économique) et ECOPAL (association entreprises /collectivités sur l'écologie industrielle dans le dunkerquois), a porté ce projet avec pour objectif une analyse approfondie des stratégies d'acteurs et des coordinations qui prennent forme à travers les expériences d'écologie industrielle.

- ***La mission I et II « Compétitivité durable des entreprises » confiée par la DGCIS***

OREE a piloté cette mission confiée par le Ministère de l'Economie et des Finances qui comportait un volet écologie industrielle à initier et piloter. Dans ce cadre, 5 projets pilotes en région furent réalisés: Communauté d'agglomération de Plaine Commune, Communauté Urbaine de Bordeaux, Roanne territoire, EPA Plaine du Var, Association Ecologie industrielle Estuaire de la Seine.

- ***Le groupe de travail « Ecologie industrielle et territoriale »***

Ce GT est un lieu d'échanges d'expériences sur les thèmes de la gestion durable des parcs d'activités et de l'écologie industrielle, depuis une dizaine d'années. Il permet également aux adhérents de suivre l'avancement des projets et opérations collectives d'écologie industrielle dans lesquels OREE est impliqué (mission DGCIS phase II, etc.). Le GT est présidé par Cyril Adoue (Cyril Adoue Conseil). Il a déjà donné lieu à **plusieurs ouvrages** dont le guide « Mettre en œuvre une démarche d'écologie industrielle sur un parc d'activités ». Issu du travail collaboratif du GT, ce guide fournit des éléments méthodologiques et des cas exemplaires aux maîtres d'ouvrage publics et privés, pour les orienter dans la réalisation d'une démarche d'écologie industrielle sur un parc d'activités. Il s'adresse donc en particulier aux gestionnaires, aménageurs de zones d'activités et aux collectivités, ainsi qu'aux responsables d'entreprises.

- ***Le groupe de travail « Transports et logistique durables »***

Ce volet spécifique du GT Ecologie industrielle et territoriale est né en 2011 sous la présidence d'Alexandre Vallès, (Itnovem) et a débuté en 2012, en collaboration avec le Comité 21, un **benchmark** sur la maturité (enjeux/besoins) des entreprises/collectivités et acteurs dans la prise en compte de l'environnement dans leur stratégie de logistique responsable. Capitalisant ainsi sur les initiatives existantes il est possible de construire un projet concret. Un **questionnaire** auprès des parties prenantes et des experts de la *supply chain* responsable a cherché à définir les enjeux et les meilleures pratiques existantes. Le 2nd semestre 2013 sera consacré à la présentation de ces résultats, à la recherche de partenariats financiers pour construire un site-plateforme pédagogique ainsi qu'initier des expérimentations terrain.

IV.2.2. En 2013 : nouveau cap pour ces thématiques : l'économie circulaire, ou comment intégrer l'économie dans le socle biodiversité

Ressources humaines renforcées : Alice Sarran, Clémence Roldan.

Forte de ces compétences et expériences en matière d'écologie industrielle et d'éco-conception, du réseau d'acteurs et des réflexions collectives sur ces sujets, OREE et ses adhérents choisissent de changer d'échelle et de repositionner ces travaux dès 2013 sous une perspective ancrée dans la biodiversité : L'économie circulaire.

Un nouvel élan pour ces deux approches complémentaires, le territoire et donc la biodiversité :

- ***l'approche produit*** de l'éco-conception relie les acteurs aux territoires y compris ceux qui sont en amont et en aval du processus de fabrication ;
- ***l'approche territoire*** de l'écologie industrielle qui conçoit les relations entre acteurs d'un même territoire.

Ce nouveau pôle économie circulaire sera donc en lien direct avec les enjeux biodiversité, sur :

- la diminution des prélèvements de ressources ;
- l'amélioration des process et notamment l'utilisation de matériaux plus respectueux de la préservation de la biodiversité ;
- la diminution des rejets, recyclables ou non ;
- l'implication des acteurs dans les approches environnementales…;

a) Un Groupe de travail Economie circulaire

Un **projet de référentiel d'écologie industrielle et territoriale** est étudié et proposé par OREE. Il pourra être alimenté par les travaux de ce nouveau GT et les initiatives des adhérents. Ce référentiel permettra notamment de prendre en compte les indicateurs de biodiversité qui sont étudiés par le pôle Biodiversité-Economie. La réflexion autour de certains indicateurs particuliers pourra également être analysée lors de ces réunions communes Biodiversité-Economie & Economie circulaire. Des soutiens financiers pour construire ce projet ont d'ores et déjà été sollicités.

b) Une plateforme collaborative en ligne

OREE, en collaboration avec l'association EIchange, se propose d'initier la création d'une plateforme collaborative en ligne permettant de promouvoir les démarches en la matière et de recenser des retours d'expérience. Cette plateforme permettra ainsi de mettre en avant les exemples de bonnes pratiques exposés notamment lors des groupes de travail économie circulaire mais également ceux du nouveau groupe de travail Biodiversité-Economie & Economie circulaire.

c) Des réunions communes entre pôle Biodiversité-Economie & Economie circulaire

Les travaux des groupes de travail des pôles Biodiversité-Economie et Economie Circulaire portent sur l'implication des sociétés et activités humaines dans le socle qu'est la biodiversité. Afin de formaliser cette résonnance des deux pôles, des réunions conjointes seront organisées une à deux fois par an afin d'alimenter mutuellement les réflexions et améliorer leur complémentarité. Il sera ainsi possible d'accompagner les acteurs de la société dans une meilleure intégration de la biodiversité dans leur stratégie économique.

Les réflexions conjointes permettront ainsi d'alimenter plusieurs travaux du pôle économie circulaires:

- le référencement de bonnes pratiques dans la plateforme EIT ;
- l'intégration d'indicateurs biodiversité dans le référentiel (projet en cours de construction) :
    - déceler les mécanismes intra et inter entreprises les plus dépendants à la biodiversité en lien avec l'économie circulaire (consommation de matières premières naturelles, production et gestion des déchets…),
    - développer des mesures de suivi et d'impact dans les outils de l'économie circulaire (par exemple : comment intégrer des indicateurs de mesure des impacts sur la biodiversité dans les mécanismes de l'économie circulaire ? question posée notamment sur la diminution de quantité de matière utilisée pour la fabrication d'un produit ou l'utilisation d'une matière première secondaire).

Ces réunions permettent également d'intégrer au GT Biodiversité-Economie certaines démarches développées en économie circulaire comme l'Analyse du Cycle de Vie-ACV (compréhension des interactions avec la biodiversité pendant les phases de fabrication, d'utilisation et de fin de vie d'un produit) ou l'étude du métabolisme territorial afin de comprendre quelle est l'influence d'un projet d'économie circulaire sur la biodiversité et d'en mesurer les effets.

d) Mis en place d'une stratégie nationale de l'économie circulaire : à l'instar de la SNB

D'après l'ADEME, l'économie circulaire s'appuie sur une approche en 7 axes : l'éco-conception, l'écologie industrielle et territoriale, l'économie de fonctionnalité, le réemploi, la réparation, la réutilisation et le recyclage. Ces différentes démarches peuvent se combiner.

Nombreux sont les acteurs de l'économie circulaire. Certains se positionnent sur plusieurs de ces thématiques comme la fondation Ellen MacArthur, l'Institut de l'économie circulaire l'Institut Inspire (économie de fonctionnalité) et l'association OREE (Eco-conception, économie de fonctionnalité et écologie industrielle et territoriale). La plupart se positionne sur une approche plus spécifiquement : sur l'éco-conception pour l'APEC, le Pôle éco-conception ou le ClusterCréer, sur l'écologie industrielle et territoriale pour l'association EIchange, sur le recyclage pour Prorecyclage et enfin sur le réemploi, la réparation et la réutilisation pour les réseaux de l'économie sociale et solidaire.

Ainsi, l'économie circulaire est une approche qui regroupe l'ensemble de ces thématiques et acteurs complémentaires. OREE travaille d'ores et déjà sur ces sujets en collaboration avec les principaux réseaux et se trouve également en lien avec d'autres acteurs importants tels que des centres de recherche des entreprises, des Bureaux étude – Experts, des Fédérations….

Forte de son expérience et de ses compétences, OREE peut être moteur en matière de prise en compte de la biodiversité dans ces approches. Forte de son intégration de la SNB dans sa stratégie elle se propose d'aller encore plus loin et de s'inspirer de la SNB et des travaux du pôle Biodiversité-Economie pour construire avec les différents acteurs une SNEC (Stratégie Nationale d'Economie Circulaire).

Une telle SNEC permettra de structurer les actions économiques sur les territoires afin de renforcer les choix économiques et stratégiques des acteurs en cohérence avec la SNB.

En 2013, la force d'OREE, outre ses adhérents, réside dans son implication dans ce réseau d'établissements :

- **Institut de l'économie circulaire,** qui a notamment pour objectif de fédérer et d'impliquer tous les acteurs et experts concernés dans une démarche collaborative. OREE est partenaire de cet institut, créé en Février 2013 et Patricia Savin, Présidente d'OREE, est membre du conseil d'administration
- **Association Eichange** , qui sera officiellement créée à l'été 2013. OREE en est un membre fondateur. Cet institut vise à fédérer l'ensemble des acteurs de l'écologie industrielle et territoriale.
- **Chaire « Business as Un-usual »** : OREE, en association avec Euromed Management – Kedge Business School et treize autres partenaires, ont lancé en avril 2013 cette chaire d'économie circualire dont l'ambition est de repenser les modèles économiques existants et explorer de nouvelles voies telles que l'économie circulaire.

Au sein de ces organisation, OREE portera sa vision, forte de ses acquis et compétence, afin de prendre en compte la biodiversité dans les réflexions et travaux qui seront menés.

IV.3. Pôle Reporting et Affichage environnemental

IV.3.1. Jusqu'en 2012

- ***Groupe de travail «Reporting et affichage environnemental»***

Depuis 2011, ce GT réunit régulièrement les adhérents pour travailler et anticiper l'évolution de la RSE. La rédaction du projet de décret de l'article 225 relatif aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale a suscité l'engagement d'OREE sur cet outil de communication et réflexion des acteurs. Ce GT possède deux volets qui sont respectivement présidés par Patrick Jolivet, (Utopies) pour le volet « Affichage environnemental » et Caroline Alazard (YWAY services) pour le volet reporting.

- ***La conférence environnementale***

En septembre 2012, OREE a apporté sa contribution à la Conférence environnementale notamment à la table ronde n°5 « Améliorer la gouvernance environnementale » pour soutenir la mise en place d'une **plateforme nationale** de dialogue et de concertation sur les sujets afférents à la RSE afin de concrétiser une politique publique nécessaire en la matière.

- ***OREE participe à la réflexion nationale sur la RSE***

OREE participe aux différentes commissions et groupes de travail au sein desquels ces réflexions sont menées et notamment : Commission Environnement - développement durable du CNIS, groupe *ad hoc* Grenelle/ RSE du Ministère de l'écologie, groupe de travail « Labels entreprises responsables » du Ministère de l'écologie, groupe de Travail « Vérification des données extra-financières » de la commission de normalisation AFNOR « Développement Durable – Responsabilité Sociétale », Comité de concertation de l'enquête de l'INSEE sur les entreprises et le développement durable, etc

IV.3.2. En 2013, OREE porte la biodiversité dans la réflexion nationale RSE

Ressources humaines renforcées : Cécile Couteau et Lucie Magot.

Accompagnant l'élan de l'ensemble d'OREE, les travaux sur les outils RSE seront renforcés du point de vue de la biodiversité.

a) OREE a été identifié sur la RSE par les décideurs

En effet OREE fait partie du groupe multi-acteurs qui regroupe plusieurs organisations d'entreprises et de la société civile (*Comité 21, CGPME, SHERPA, MEDEF, CFIE, ADD, FIR, ORSE, MAX HAVELAAR, AFCI, CFDT, CCFD-Terre Solidaire, CJD, AFEP, C3D).*

Elle porte au sein de cette structure les enjeux biodiversité.

C'est également auprès de la mission du premier ministre ou dans le cadre des propositions pour la plateforme et l'adaptation du plan national RSE, qu'OREE est l'acteur portant la biodiversité.

b) Groupe de travail « Reporting et affichage environnemental »

Une prochaine réunion du GT, en juin 2013, verra intervenir, Yves Dieulesaint, directeur développement, innovation et performance durables de Gecina, pour présenter le système de reporting en place au sein de Gecina, adhérent très impliqué dans la problématique Biodiversité-Economie et reconnu par la SNB en 2012.

c) Rapport-bilan d'un an d'application de l'article 225 de la loi Grenelle II

Avec l'appui technique d'Utopies, OREE réalisera un rapport-bilan d'un an d'application de l'article 225 de la loi du 12 juillet 2010, dite Grenelle 2, auprès d'un échantillon d'environ 45 entreprises (20 entreprises du CAC 40, 20 entreprises du SBF 120 et 5 entreprises non cotées mais soumises à l'article 225 (plus de 1 Mds€ de Chiffre d'Affaires et 5 000 salariés)).

Ce rapport vise à :

- étudier l'application de l'article 225 pour sa première année d'entrée en vigueur au moyen des rapports annuels ou de développement durable ;
- étudier et comparer les rapports avec les nouvelles tendances du reporting identifiées par Utopies dans son étude 2012 (reporting intégré).

OREE s'engage avec cette étude à proposer des pistes d'amélioration et notamment pour une meilleure prise en compte de la biodiversité et les indicateurs associés.

V. FONCTIONS SUPPORTS : OUTILS & COMMUNICATION – UNE FORCE DE PARTAGE ET D'ENTRAINEMENT

Ressources humaines renforcées en 2013 : Cécile Couteau et Marine Fordin.

Par son statut d'association, la diversité de ses adhérents, la richesse de ses travaux et ses compétences, OREE est identifiée comme un rassembleur de forces et d'idées mais aussi comme un formidable passeur d'informations et trait d'union entre les acteurs du développement durable, à différentes échelles. C'est ce qui permet aujourd'hui à OREE, en s'inscrivant dans la SNB, de porter et amplifier cette stratégie nationale.

V.1. Le site internet OREE : www.oree.org

OREE est un site d'information majeur sur la gestion environnementale. Plateforme interactive, elle permet l'accès à de nombreux contenus techniques et thématiques, et le téléchargement de ses guides, livrables de ses groupes de travail, en ligne.

Un accès extranet réservé aux adhérents leur permet de bénéficier d'un accès privilégié à l'information et de recevoir un communiqué hebdomadaire d'actualités. Il est le principal outil de communication en ligne d'OREE. Il est visité en moyenne 15 000 fois/mois par près de 10 000 visiteurs différents.

Le site OREE existe en anglais (1 150 pages par mois en moyenne sont visitées) et en espagnol (290 pages par mois en moyenne sont visitées). Une partie du site est dédiée à la Biodiversité, via l'approche Biodiversité-Economie.

En 2013, la biodiversité prend une place de choix

- Ce principal outil de communication d'OREE va être relié aux réseaux sociaux.

- La biodiversité qui constituait déjà une part importante du site via le premier des onglets « Biodiversité et économie », bénéficiera d'une réorganisation en résonnance avec la nouvelle stratégie et les nouveaux pôles. L'adéquation entre les travaux d'OREE et la SNB sera ainsi mis en avant et en actions.

- Une partie du site sera dévolue à la Global Plateform for Business and Biodiversity de la CDB. OREE, point focal français de cette plateforme, pourra ainsi diffuser les informations émanant de la CDB, des différentes plateformes en Europe et dans le monde tout autant que valoriser les connaissances et réalisation des acteurs français en terme de biodiversité.

V.2. Le communiqué hebdomadaire

Le communiqué hebdomadaire (CH) d'OREE est envoyé tous les vendredis aux adhérents et partenaires. Il fait le point sur les actualités marquantes de la semaine passée. L'actualité sélectionnée est ainsi répartie en quatre rubriques : l'actualité d'**OREE**, de ses **membres** et **partenaires** et une information plus **générale**, nationale, européenne voire internationale.

En 2013, la biodiversité prend une place de choix

- Le communiqué hebdomadaire d'OREE s'enrichit d'une édition spéciale biodiversité. Toutes les semaines les CH abordent dès à présent la thématique biodiversité mais il est apparu opportun, afin d'assurer une meilleure information et sensibilisation des lecteurs, de réaliser un communiqué hebdomadaire « spécial Biodiversité » tous les deux à trois mois selon l'actualité. Ces informations seront ensuite reprises sur le site OREE.

- Le communiqué hebdomadaire relayera les informations de la CDB (newsletter) et le lien vers l'ensemble des informations internationales en la matière.

V.3. Les publications

OREE est identifiée comme une association dynamique et porteuse d'actions et d'informations. Elle est citée et mise en avant par la presse écrite, le web, des newsletters, des entretiens audiovisuels (vidéo et radio). L'association réalise régulièrement des communiqués de presse à l'occasion, notamment, de ses représentations lors d'événements internationaux ou du lancement de ses nouveaux outils.

En 2012, l'actualité nationale a été fortement marquée par la Conférence environnementale (14 et 15 septembre 2012). OREE, ayant pour objectif l'expression des préoccupations de ses membres et la formulation de propositions au niveau institutionnel, s'est saisie de cette occasion pour présenter sa contribution écrite en articulant sa réflexion autour de 15 mesures prioritaires.

En 2013, la biodiversité prend une place de choix

- Le communiqué hebdomadaire d'OREE s'enrichit d'une édition spéciale biodiversité. Toutes les semaines les CH abordent dès à présent la thématique biodiversité mais il est apparu opportun, afin d'assurer une meilleure information et sensibilisation des lecteurs, de réaliser un communiqué hebdomadaire « spécial Biodiversité » tous les deux à trois mois selon l'actualité. Ces informations seront ensuite reprises sur le site OREE.
- Le communiqué hebdomadaire relayera les informations de la CDB (newsletter) et le lien vers l'ensemble des informations internationales en la matière.

V.4. Les événements

OREE organise régulièrement des événements au regard de l'actualité et des réflexions portées par ses partenaires, en lien avec les priorités de l'association.

Par ailleurs, OREE contribue tout au long de l'année à diverses manifestations extérieures (internationales, nationales ou y compris au sein de jury) *via* une prise de parole, la présence d'un représentant de l'association ou un partenariat de visibilité. Ce fut le cas par exemple dans le cadre de : Première réunion *Global Platform for Business and Biodiversity* (Tokyo – décembre 2011) ; *International Workshop on Business and Biodiversity* (Rio – juin 2012) ; Assises de la biodiversité (Paris – septembre 2012) ; Assises du vivant (Paris – novembre 2012) ; etc.

- **EVENEMENTS NATIONAUX**

Ont notamment été organisés par OREE en 2012 :

- BibliOREE « **Présentation de l'ouvrage *L'économie expliquée aux humains*** » en présence de l'auteur Emmanuel Delannoy (7 février 2012)
- Conférence « **Des écosystèmes au service de l'économie circulaire** » en partenariat avec Weave AIR (25 septembre 2012)
- CaféOREE « **Entreprises et gestion de la biodiversité** » en partenariat avec Vigeo et l'association Humanité et Biodiversité à l'occasion de la publication de leur étude « *Protéger la biodiversité : les entreprises sont-elles responsables ?* » (15 octobre 2012).
- CaféOREE « **Face à l'érosion, quelle gestion durable de la biodiversité ?** » en partenariat avec l'association 4D. Le premier temps de cet événement a été consacré à la présentation de l'étude de 4D « *Etat des lieux des controverses sur les ressources naturelles* » par Pierre Radanne, Président de 4D, puis un débat a été animé par Jacques Weber autour d'experts tels que Sandrine Bélier, député européenne (23 novembre 2012).

En 2013, la biodiversité prend une place de choix

- ***Dans les événements OREE***

- Colloque OREE abordant la thématique Biodiversité-économie (janvier 2013)
  Dès le début de l'année 2013, OREE a marqué son implication dans la SNB par le thème de son colloque annuel « Crise, écofiscalité et compétitivité ». Ce dernier a permis d'aborder l'économie par l'approche biodiversité fondamentale. Attirant un public d'acteurs plus large encore que ses adhérents, OREE a ainsi pu traiter un thème au cœur des débats, notamment depuis la Conférence environnementale de septembre 2012 et l'instauration du Comité pour la fiscalité écologique. Une table ronde était consacré aux mesures fiscales à prendre pour protéger la biodiversité afin d'accompagner la réflexion sur quelle fiscalité pour quelle croissance verte.
  Le colloque a été relayé dans la presse et un Hors-série présentant les actes du colloque (publié et mis en ligne sur le site OREE). Les Hors-séries sont disponibles sur : http://www.oree.org/nos-hors-series.html.

- Lors du Salon Produrable en avril 2013, OREE a initié et animé une conférence plénière sur le thème « Capital naturel, une valeur qui n'a pas de prix ». L'association a ainsi porté ce sujet au sein d'un salon de professionnels du développement durable et de la RSE.

- En partenariat avec la société des agriculteurs de France (SAF), OREE a organisé une journée de colloque sur le thème « L'agriculture urbaine, une agriculture dans et pour les villes ». L'événement a rassemblé plus d'une centaine de participants d'horizons différents (collectivités, agriculteurs,

entreprises, universitaires et associations), tous acteurs de l'aménagement du territoire de demain et donc concernés par la problématique biodiversité (http://www.oree.org/cafe-d-echange.html).

- Un BibliOREE consacré à la présentation de l'ouvrage L'homme peut-il s'adapter à lui-même ? s'est tenu le 16 mai 2013 à la Société Nationale d'Horticulture de France, notamment en présence de l'un des auteurs : Gilles Bœuf, président du Museum National d'Histoire Naturelle. (http://www.oree.org/biblioree.html)

➢ *Dans les participations extérieures*

- Les 3èmes Assises nationales de la Biodiversité (1-3 juillet 2013) sont organisées en partenariat avec OREE à Nantes, Capitale verte européenne 2013.
  Patricia Savin, Présidente d'OREE interviendra sur le thème « Le droit : une boîte à outils de protection et de valorisation de la biodiversité ? ».

- A l'occasion d'ECOCITY 2013, Sommet mondial des villes durables (25-27 septembre 2013), Ciprian Ionescu, doctorant Biodiversité et économie, présentera les travaux du GT Biodiversité-Economie - volet comptabilité et plus spécifiquement les travaux de sa thèse.

- **EVENEMENTS INTERNATIONAUX**

En prenant part aux événements internationaux, OREE et ses partenaires participent à l'actualité, valorisent les réflexions et travaux de l'association et de ses adhérents. Lors de la **11ème Conférence des Parties** (COP11) **de la Convention sur la diversité biologique** (CDB) à Hyderabad en Inde (8-19 octobre 2012), OREE était présente grâce à la participation de ses administrateurs, adhérents et partenaires.

D'une part, en tant que membre co-fondateur du *Global Partnership on Business and Biodiversity* lancé par le Secrétariat de la CDB, OREE a participé à la 2ème réunion *Global Platform for Business and Biodiversity*. OREE a signé à cette occasion la déclaration de soutien de cette plateforme.

D'autre part, ORÉE a organisé le *side-event "How stakehodlers can build both with economy and biodiversity goals?".* Cet événement s'est inscrit dans le prolongement des travaux menés par le groupe de travail Biodiversité-Economie.

En 2013, la biodiversité prend une place de choix

- Lancement de la plateforme française de la CDB (octobre 2013)
  OREE et David Stuerman, Programme Officer - Business and Biodiversity au secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique, lanceront officiellement à Paris la plateforme française de la CDB dont OREE est le point focal.

- A l'occasion de la prochaine réunion Global Partnership for Business and Biodiversité qui se tiendra les 2 et 3 octobre 2013 à Montréal, sera dévoilé le nouveau guide OREE Biodiversité-Economie.

VI. COHERENCE DU PROJET OREE AVEC LA SNB

Dès 2005, suite à la Conférence Internationale de l'UNESCO, « Biodiversité : Science et gouvernance », OREE s'est investie sur les enjeux liant biodiversité et acteurs en montant notamment un groupe de travail « Biodiversité et économie ».

Forte de ses travaux d'échanges et de réflexions, des thèses CIFRE et des outils portant sur l'intégration de la biodiversité dans la stratégie des entreprises, OREE a été un leader de la réflexion sur le sujet en France et reconnue au niveau international comme organisme à la pointe sur la question Biodiversité-Economie.

En 2011, le groupe de travail a été scindé en deux afin de développer la réflexion sur la gestion opérationnelle de la biodiversité d'une part et d'approfondir le travail sur l'intégration comptable de la biodiversité d'autre part.

En 2012, ce corpus d'acquis et l'actualité (notamment la Stratégie Nationale Biodiversité), ont permis à l'ensemble de la structure OREE de repenser ses activités, objectifs et stratégie. A l'occasion de l'Airlab, l'importance de la biodiversité pour la structure et ses membres a été réaffirmée. La révision de la stratégie affine l'adéquation entre les attendus de la SNB et les travaux d'OREE.

Avec un renforcement du potentiel de la structure et de nouvelles actions, OREE et ses adhérents accompagneront au mieux la SNB et participeront ainsi à améliorer le statut de la biodiversité auprès des acteurs du territoire.

LA BIODIVERSITE COMME SOCLE COMMUN DES ACTEURS EST DONC LE PROJET D'OREE POUR LES ANNEES A VENIR AFIN D'INTEGRER LA BIODIVERSITE DANS LA STRATEGIE DES ORGANISATIONS TOUT AUTANT QUE DE REPLACER LES ACTIVITES ECONOMIQUES SUR UN TERRITOIRE VIVANT, D'INTERDEPENDANCES MULTIPLES.

OREE SOUHAITE AINSI PARTICIPER PLUS ENCORE A LA CONCILIATION DE LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE ET L'AVENIR DES ACTIVITES HUMAINES, GRACE A SES MEMBRES, SES TRAVAUX ET ACTIONS, SON RESEAU ET SA CAPACITE DE PARTAGE ET D'ENTRAINEMENT AVEC LES ACTEURS.

Adéquation/cohérence Stratégie Nationale Biodiversité/OREE

Orientations SNB et objectifs	**OREE (2005-2012)**	***OREE (2013-2016) : Biodiversité, socle commun des acteurs***
A- Susciter l'envie d'agir pour la biodiversité	*Grâce à ses travaux, outils de communication et de partage OREE met en avant l'actualité de la biodiversité nationale, internationale ainsi que les initiatives et travaux exemplaires ; auprès des multiples acteurs adhérents, la biodiversité devient un enjeu et une opportunité.*	
1. Faire émerger, enrichir et partager une culture de la nature 2. Renforcer la mobilisation et les initiatives citoyennes 3. Faire de la biodiversité un enjeu positif pour les décideurs	* Groupes de travail Biodiversité-Economie * Information régulière (Communiqué Hebdomadaire (CH), appel à contribution selon l'actualité) * Valorisation des initiatives sur le site, documents et à l'occasion d'évènements	*** Groupes de travail renforcés et complémentaires (GT OREE-HQE ; GT Biodiversité-Economie-Economie circulaire)** *** Information régulière (Communiqué Hebdomadaire (CH), appel à contribution selon l'actualité), relais des informations de la CDB (Business & Biodiversity) et CH spécial biodiversité régulièrement** *** Valorisation des initiatives sur le site, documents et à l'occasion d'évènements, Guide biodiversité (CDB) et notes prospectives.**
B- Préserver le vivant et sa capacité à évoluer	*Nombreux sont les adhérents qui travaillent directement à l'aménagement du territoire (acteurs du BTP, collectivités…) et qui participent à son évolution. Les réflexions et travaux d'Orée permettent de repenser ensemble l'action sur le terrain et valoriser les bonnes pratiques*	
4. Préserver les espèces et leur diversité 5. Construire une infrastructure écologique incluant un réseau cohérent d'espaces protégés 6. Préserver et restaurer les écosystèmes et leur fonctionnement	* GT Biodiversité-Economie, volet Gestion (notamment les acteurs impliqués dans les réflexions de compensation et la valorisation de la maintenance des services écosystémiques)	*** GT Biodiversité-Economie, volet Gestion, travail prospectif sur les dynamiques des écosystèmes et des activités humaines.** *** GT OREE-HQE** *** GT Biodiversité-Economie-Economie circulaire**
C- Investir dans un bien commun, le capital écologique	*Depuis la création du GT biodiversité, OREE travaille à inclure la biodiversité dans la stratégie des acteurs. Thèse CIFRE, études de cas, guides et informations*	
7. Inclure la préservation de la biodiversité dans la décision économique 8. Développer les innovations pour et par la biodiversité 9. Développer et pérenniser les moyens	* GT Biodiversité-Economie, volet Gestion : études de cas * GT Biodiversité-Economie, volet Comptabilité	*** GT Biodiversité-Economie, volet Gestion, travail prospectif sur les dynamiques des écosystèmes et des activités humaines.** *** GT OREE-HQE**

	financiers et humains en faveur de la biodiversité 10. Faire de la biodiversité un moteur de développement et de coopération régionale en outre mer		*** GT Biodiversité-Economie-Economie circulaire**
D- Assurer un usage durable et équitable de la biodiversité		*Par ses groupes de travail et adhérents, OREE aborde la question de l'usage durable et équitable du socle commun qu'est la biodiversité*	
	11. Maitriser les pressions sur la biodiversité 12. Garantir la durabilité de l'utilisation des ressources biologiques 13. Partager de façon équitable les avantages issus de l'utilisation de la biodiversité à toutes les échelles	* GT Biodiversité-Economie, volet Gestion : études de cas * GT Biodiversité-Economie, volet Comptabilité	*** GT Biodiversité-Economie, volet Gestion, travail prospectif sur les dynamiques des écosystèmes et des activités humaines.** *** GT Biodiversité-Economie, volet Comptabilité** *** GT OREE-HQE** *** GT Biodiversité-Economie-Economie circulaire**
E- Assurer la cohérence des politiques et l'efficacité de l'action		*OREE participe aux groupes de concertation et de travail de la SNB, ONB, FRB, CDB et porte la réflexion auprès des enjeux de RSE*	
	14. Garantir la cohérence entre politiques publiques, aux différentes échelles 15. Assurer l'efficacité écologique des politiques et des projets publics et privés 16. Développer la solidarité nationale et internationale entre les territoires 17. Renforcer la diplomatie environnementale et la gouvernance internationale dans le domaine de la biodiversité	* Participation aux travaux et réflexions de la SNB, ONB, FRB, CDB	*** OREE officiellement « initiative » française pour la CDB. Relais des informations de la CDB mais aussi des informations et initiatives françaises auprès de la CDB.** *** GT Biodiversité-Economie-Economie circulaire** *** La biodiversité portée auprès de la réflexion nationale RSE**
F- Développer, partager et valoriser les connaissances		*La force de travail ensemble et de communication d'OREE lui permet de développer, partager et valoriser les connaissances, actions et réflexions sur l'intégration des activités humaines dans le socle biodiversité auprès des membres et d'un plus large public d'acteurs privés et publics.*	
	18. Développer la recherche, organiser et pérenniser la production, l'analyse, le partage et la diffusion des connaissances	* Pôle communication, ses activités et ses outils * Tous les groupes de travail	*** Pôle communication, ses activités et ses outils ; Le socle commun (la biodiversité) est valorisé.**

	19. Améliorer l'expertise afin de renforcer la capacité à anticiper et à agir, en s'appuyant sur toutes les connaissances 20. Développer et organiser la prise en compte des enjeux de biodiversité dans les formations	* Participations aux travaux et réflexions nationaux et internationaux	*** Tous les groupes de travail sont des lieux d'échanges et de progression des acteurs.** *** Participations aux travaux et réflexions nationaux et internationaux**

ANNEXES

1. Liste des adhérents et répartition (liste du 14/06/2013)

Entreprises (81)
3M France
Action Pin
Addeor
AFAQ-AFNOR Certification
Alliantis
Alliance Carton Nature
Astrance
Auxilia
Bio Intelligence Service
Biotope
Caisse des Dépôts et Consignations
CEP-Solabia
Clean Energy Planet
Colas (Groupe Bouygues)
CODDE Bureau Veritas
Compta Durable
Crédit Coopératif *(membre CA)*
Cyril Adoue Conseil
Dauchez Payet
Dervenn
Des Enjeux et des Hommes
Deyrolle pour l'Avenir
Eco Conseil Méditerranée
Ecologie Industrielle Conseil
EcoRes
EDF
Eiffage
Eric Flamand Conseil
Ethicity (Groupe Greenflex)
EVEA
Factor X (Belgique)
Gecina
Gingko 21
Gondwana
GrDF
Greenaffair
Greenext Service
Groupe Yves Rocher
Hammerson
Horisis
I Care
ICOM
Ideal Connaissances
Inddigo *(membre CA)*
Innovaterre
Itnovem
Label LUCIE
La Poste
Les Jardins de Gally
LGCD
LVMH
L'Oréal *(membre CA)*
Mc Donald's France
Pollutec
PricewaterhouseCoopers Advisory
Pur Projet
Sapino/Onapar (Maroc)
Savin Martinet Associés *(membre CA)*
Séché Environnement
Sidiese
SNCF *(membre CA)*
Sofies
Sofred
Synergence
Territoire et Environnement
Thelema
Transitions *(membre CA)*
UPM
Utopies *(membre CA)*
Veolia Environnement
Vigeo France
Weave Air *(membre CA)*
Werner & Mertz France
Yprema
Yways Services

Collectivités et gestionnaires (24)
Amiens Métropole
Angers Loire Métropole
Arebs
ARPE Midi-Pyrénées
CAPEMM
Communauté d'Agglomération du Grand Chalon
Communauté de Communes Caux Vallée de Seine
Communauté de Communes de Guéret Saint Vaury
Communauté de Communes Tarn et Dadou
Communauté Urbaine de Bordeaux
Conseil général de l'Hérault
Conseil général des Hauts-de-Seine
Conseil régional du Centre
Conseil régional d'Ile-de-France
Conseil régional Nord-Pas de Calais
Conseil régional Rhône-Alpes (*membre CA*)
Europôle Méditerranéen de l'Arbois
Mairie de Bernin
SPLA 81
Société Publique Locale d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise
Voies Navigables de France

Autres organismes et groupements de professionnels (5)
CCIMP (Chambre de commerce et d'industrie de Marseille Provence)
CINOV (Territoires et environnement)
CNPA (Conseil National des Professions de l'Automobile)
Cosmetic Valley
Eco Origin
Etablissement public du Parc de la Vilette
UNEP (Union nationale des entrepreneurs du paysage)
UNPG (Union nationale des producteurs de granulats**)**

Etablissements universitaires (3)
Ecole des Métiers de l'environnement
Sup de Co La Rochelle
UVED (Université virtuelle environnement et développement durable)

Associations et partenaires (33)
Admical
Afilog
AFITE
Association 4D
Association HQE
Ateliers de la Terre
Centre des Jeunes Dirigeants *(membre CA)*
Comité 21
Confrontations Europe
Décider Ensemble
Ecopal
Entreprendre Vert
EPE- European Partners for the Environment
FARRE
France Nature Environnement
Fondaterra
Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme
FSC France/Conseil de Soutien de la Forêt
Green Cross France et Territoires
Humanité et Biodiversité
IMdR – Institut pour la Maîtrise des Risques
IMS Luxembourg
Institut Eco-Conseil
Institut Inspire
IPGR – Institut de Prévention et de Gestion des Risques urbains
Les petits débrouillards
ObsAR
ORSE
Prorecyclage
SAF – agriculteurs de France
TerrEthique
Vivagora
WWF

Personnalités (6)

Michel Becq
Gilles Boeuf
Nathalie Frascaria Lacoste
Jacques Richard
Guillaume Sainteny
Michel Trommetter
Jacques Weber

2. **Statuts**
3. **Rapport d'activité 2012**
4. **Flyers**